



Perte d'un cheque a la banque postale

Par **ninette974**, le **08/03/2011 à 19:03**

Bonjour,

j'ai déposé un chèque sur mon compte le 28 Fevrier 2011 et jusqu'a ce jour soit pres de 8 jours après , pas de versement sur mon compte.

J'appel le centre financier de la Reunion, qui me dit qu'il n'ont pas trace de ce document et que je dois donc leur envoyer le récépissé par fax ou courrier.

Je leur transmet donc la copie du recipisé ainsi qu'une copie du chèque (etant comptable je garde toutes le copies des cheques de salaires que je recois)

jusqu'alors plus de nouvelles, je ne sais pas comment faire pour recuperer cet argent qui represente pour moi un mois de salaire !!

Quels sont mes droits ?

Merci de vos réponses

Par **Morgane Boon**, le **26/05/2011 à 22:07**

Bonjour,

MOn copain a eu la meme histoire que vous...nous demandons maintenant a la banque de faire une lettre stipulant qu'ils ont perdu ou non encaisse le cheque mais personne ne veut

faire la lettre...de plus ils nous envoient un courrier a propos d'un negatif de 100 euro qui serait largement couvert si ils avaient fait le versement du cheque!!!! di voud avez une copie de la lettre commandée pourriez vous me l'envoyer nous avons vraiment pas les moyenx de payer un avocat Mercvi bcp

Par **Melanie555**, le **27/05/2011** à **09:56**

Contactez l'émetteur du chèque pour lui signaler que le chèque a été perdu. Envoyez lui une lettre de désistement sur l'encaissement de ce chèque, et demandez lui d'en émettre un nouveau en remplacement.